

Genre du véhicule Camion (châssis)	Marque de fabrique C H E V R O L E T	Type C 6 5 0 3 - Viking 60	Modèle année 1960	Bordereau-type N° 3' 1 1 8-B			
Caractéristiques "C 6503" à gauche sous capot-moteur s.auvent s.plaq.constructeur.-"Viking 60" de ch.côté à l'avant.-"C 653 T"=préfixe No châssis Carburant essence Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis CHEVROLET Motor Division of G.M.C. - General Motors Suisse SA Bienne							
N° du châssis frappé à droite à l'avant s.partie sup.longeron et s.plaquette constructeur							
N° du moteur frappé à droite à l'arrière s.bloc-moteur à côté distribut. allumage et s.plaq.							
Type du moteur Jobmaster SIX - 261 cu.in.							
Position du mot. avant Frein-moteur							
Cylindrée	4'278 cm³	Frein de remorque	Dimensions ext. en mm				
Temps	4	Transmission	méc.synchron. Treuil/Cabest.	Longueur 6'788			
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	4x2=8 *) Crochet de rem.s.demande.	Largeur**) 2'360/2'300			
Entraînement	s.roues AR	Vitesse en 1 ^{re}	11 Voie avant 1'899	Hauteur 2'200			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	109 Voie arrière 1'753	Empattement 4'450			
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel	Diam. de braq. 17,35/17,20	Porte à faux arr. 1'500			
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, av.servo à dépression, sur toutes les roues							
Frein à main mécanique, à pince, sur arbre de cardan, resp. sur roues arrière							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.	1'610	1'260	2'870	Dimension	8,25-20	8,25-20	Longueur
Charge utile				Charge pneu	1'780	1'780	Largeur
Total			8'845		12 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.	2'268	6'804	8'845				Hauteur ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			14'515	Nombre de portes		2 (cabine)	Porte à faux arr.
Direction: position		à gauche		Marque du moteur		CHEVROLET	C.V. frein 144 SAE
Alésage		95,25		Course		100,08	C.V. Impôts 21,79
Forme de la carrosserie		cabine normale fermée					
Nombre de places: total		3 (avant 3 milieu arr.)		Places debout			
Siège arrière		Side-car					

***)

Phares: marque	4/ GUIDE T 3 Sealed Beam	Indicateurs de direction
Feux de croisement	2/ extérieurs id.	
Feux de position	2/ ds.ailes (montés p.imp.)	Essuie-glace 2/ électriques
Phare brouillard		Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Feux arrières		Rétroviseur 2/ de ch.côté extérieur portes
Réfecteurs		Indicateur de vitesse 1/ km/h
Feu stop		Figurine de radiateur
Eclairage N° de contrôle		
Phare marche arrière		
Equipement électrique	12 Volts	
Mesure du bruit	81-85 dB à 4'000 t/min.	

Observations et exceptions

*) Transmission: Ce type de véhicule est équipé d'un pont arrière à double démultiplication (8,72 : 1 et 6,40 : 1).

Commande par tirette au levier de c.v. (à dépression).

***) Largeur totale: Est diminuée de 2'360 à 2'300 mm par l'importateur; jusqu'à la mise en application de la ICR, ce type de vhc. n'est autorisé à circuler que sur le réseau routier fixé par le CF pour les vhc. jusqu'à 2'400 mm de largeur.

****) Equipement: Complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Feux de position d'origine: Dans le capot-moteur au-dessus des phares. - Placés trop haut à partir du sol. - Sont mis hors service.

Réfecteurs d'origine: Combinés avec feux AR et stop. - Trop petits.

Tuyau d'échappement: Doit être rallongé selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type

Bienne, le 8.3.60

La Commission d'expertise-type

BT A-62

Genre du véhicule Camion (châssis)	Marque de fabrique C H E V R O L E T	Type C 6 5 0 3 - Viking 60	Modèle année 1960	Bordereau-type N° 3' 1 1 8-B			
Caractéristiques "C 6503" à gauche sous capot-moteur s.auvent s.plaq.constructeur.-"Viking 60" de ch.côté à l'avant.-"C 653 T"-préfixe No châssis Carburant essence Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis CHEVROLET Motor Division of G.M.C. - General Motors Suisse SA Bienne							
N° du châssis frappé à droite à l'avant s.partie sup.longeron et s.plaquette constructeur							
N° du moteur frappé à droite à l'arrière s.bloc-moteur à côté distribut. allumage et s.plaq.							
Type du moteur Jobmaster SIX - 261 cu.in.							
Position du mot. avant Frein-moteur							
Cylindrée 4'278 cm³ Frein de remorque			Dimensions ext. en mm				
Temps 4 Transmission méca.synchron. Treuil/Cabest.			Longueur 6'788				
Refroidissement eau Nombre vit. avant 4x2=8 *) Crochet de rem.s.demande.			Largeur**) 2'360/2'300				
Entraînement s.roues AR Vitesse en 1 ^{re} 11 Vole avant 1'899			Hauteur 2'200				
Nombre d'axes 2 Vitesse en prise dir. 109 Vole arrière 1'753			Empattement 4'450				
Nombre de pneus 6 Bloquage différentiel Diam. de braq. 17,35/17,20			Porte à faux arr. 1'500				
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, av.servo à dépression, sur toutes les roues							
Frein à main mécanique, à pince, sur arbre de cardan, resp. sur roues arrière							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.	1'610	1'260	2'870	Dimension	8,25-20	8,25-20	Longueur
Charge utile				Chargepneu	1'780	1'780	Largeur
Total			8'845		12 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.	2'268	6'804	8'845				Hauteur ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 14'515			Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.		
Direction: position à gauche			Marque du moteur CHEVROLET		C.V. frein 144 SAE		
Alésage 95,25			Course 100,08		C.V. impôts 21,79		
Forme de la carrosserie cabine normale fermée							
Nombre de places: total 3 (avant 3 milieu arr.)							
Siège arrière Side-car							

***)

Phares: marque	4/ GUIDE T 3 Sealod Beam	Indicateurs de direction
Feux de croisement	2/ extérieurs id.	
Feux de position	2/ ds.ailes (montés p.imp.)	Essuie-glace 2/ électriques
Phare brouillard		Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Feux arrières		Rétroviseur 2/ de ch.côté extérieur nortes
Réflecteurs		Indicateur de vitesse 1/ km/h
Feu stop		Figurine de radiateur
Eclairage N° de contrôle		
Phare marche arrière		
Equipement électrique	12 Volts	
Mesure du bruit	81-85 dB à 4'000 t/min.	

Observations et exceptions

*) Transmission: Ce type de véhicule est équipé d'un pont arrière à double démultiplication (8,72 : 1 et 6,40 : 1).

Commande par tirette au levier de c.v. (à dépression).

***) Largeur totale: Est diminuée de 2'360 à 2'300 mm par l'importateur; jusqu'à la mise en application de la ICR, ce type de vhc. n'est autorisé à circuler que sur le réseau routier fixé par le CF pour les vhc. jusqu'à 2'400 mm de largeur.

****) Equipement: Complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Feux de position d'origine: Dans le capot-moteur au-dessus des phares. - Placés trop haut à partir du sol. - Sont mis hors service.

Réflecteurs d'origine: Combinés avec feux AR et stop. - Trop petits.

Tuyau d'échappement: Doit être rallongé selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type

Bienne, le 8.3.60

La Commission d'expertise-type

BT 1-62